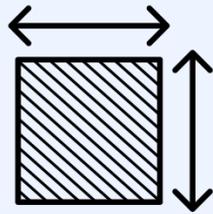


1/8 largeur

Dimensions



103 x 65 mm
Largeur x Hauteur

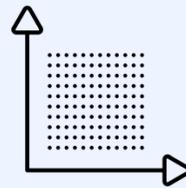
Format du matériel



PDF



CMJN



300 DPI
minimum



ISO
Newspaper
26v4

Envoi du matériel



Le matériel doit nous être transmis **2 jours ouvrables avant parution**

annonces@lessentiel.lu

Pour chaque envoi, joindre impérativement

- Le nom et le numéro de téléphone d'une personne de contact
- La date de parution de chaque annonce



24 Rentrée 2022

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 / LESSENTIEL.LU



Les devoirs seront un peu mieux accompagnés.

Une aide à tous les élèves

LUXEMBOURG L'aide aux devoirs généralisée se met en place à la rentrée. Les maisons relais vont systématiquement inclure un soutien pour tous les élèves des cycles 2 à 4 du fondamental. Concrètement, les structures d'accueil mettront à disposition une pièce dédiée, au calme, où les adultes pourront intervenir pour aider les élèves. La gratuité des maisons relais fait que cette aide est désormais disponible sans frais pour tout le monde. Les éducateurs ont été formés, explique le ministère de l'Éducation nationale. L'idée est aussi d'offrir un soutien à ceux dont les parents ne maîtrisent pas les langues de l'école. Le syndicat SEW/OGRL se montre en revanche sceptique. «Il s'agit plus d'une surveillance que d'une aide», cingle sa présidente, Joëlle Damé.

«Pas d'effet gratuité» sur les inscriptions à la cantine

LUXEMBOURG 36 000 enfants de familles à bas ou moyens revenus peuvent manger sans payer à la cantine, à partir de cette rentrée.



Il faudra néanmoins attendre le mois d'octobre pour voir si cette tendance se confirme.

L'extension de la gratuité de la cantine scolaire est mise en œuvre à partir de cette rentrée 2022/2023. Elle doit bénéficier à près de 36 000 enfants de familles à bas ou moyens revenus, dont 28 000 élèves du secteur fondamental et 8 000 du secondaire.

Y a-t-il eu plus d'inscriptions? Ce n'est pas le cas, explique Claude Meisch, le ministre de l'Éducation nationale: «Je ne crois pas que le prix dominait quant au choix de l'inscription ou non». Il faudra néanmoins attendre le mois d'octobre pour savoir si cette tendance se confirme. «La facturation pour les cantines a lieu le mois suivant», explique le ministère de l'Éducation nationale, contacté par «l'essentiel».

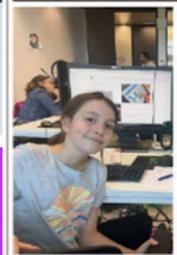
Pour rappel, les enfants dont le revenu des parents est inférieur ou égal à quatre fois le salaire social minimum sont éligibles à la gratuité. En secondaire, l'octroi est conditionné par les critères d'éligibilité à une «subvention pour les ménages à faibles revenus». Celle-ci est attribuée en fonction d'un «indice social allant de 1 à 5. Celui-ci dépend natu-

rellement de la composition du ménage et du revenu mensuel net du ménage». Dans le contexte de la gratuité, Claude Meisch souligne qu'il est toujours nécessaire de satisfaire les besoins des élèves, «car sinon, ils vont ailleurs». «Il y a toujours un kebab à proximité, poursuit le ministre. Ce sera alors moins sain, pas durable et pas local. Il faut

se fixer des objectifs au niveau de la qualité, tout en convainquant les jeunes. Restopis a réussi», Claude Meisch cite à ce titre les projets-pilotes, avec par exemple un jour sans viande, qui ont été «un succès». «Les jeunes sont peut-être plus responsables au niveau de la qualité de la nourriture que les moins jeunes», conclut-il. OLIVIER LORINE

Demandes de formation continue

LUXEMBOURG Une enquête menée en juin a mis en évidence un besoin de formations continues pour le personnel en charge de l'enseignement. Cela concerne d'abord la gestion du temps et la communication professionnelle. L'étude préconise une flexibilité des formations.



Les jeunes ont bénéficié d'un jour de formation ludique.

Les rudiments du codage

BEIVAL Le «Summer Coding Days», début septembre, a permis aux jeunes de se former au codage informatique. L'idée du projet n'était pas de former des pirates informatiques, mais «d'initier les élèves à la création numérique», relève Marie-Paule Fretheisen, présidente de l'association Code Club Luxembourg. Grâce à cette initiative de la fin des vacances, l'informatique a été présentée sous un jour ludique et utile au quotidien.

Des comportements sanctionnés

LUXEMBOURG Lors de la précédente année scolaire, les conseils de discipline des lycées ont été sollicités à 286 reprises. C'est nettement plus que les deux années précédentes, cependant marquées par une moindre présence dans l'établissement, du fait de la pandémie. Les élèves sont convoqués pour des motifs tels que les menaces, les insultes, l'usage de drogue, ou encore les absences injustifiées.

